

Les différentes étapes du permis de conduire

EFFECTUER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE SUR LE SITE ANTS

- Choisir la catégorie souhaitée : A2, A1 (cliquez ici pour savoir comment effectuer cette démarche)
- => APRES VALIDATION DU DOSSIER PAR L'ANTS, OBTENTION DU NUMERO NEPH A 12 CHIFFRES (obligatoire pour passer l'épreuve du code ETM ainsi que les examens moto)
- ATTENTION : vous devez impérativement attendre la validation de cette demande avant de vous inscrire à l'examen du code moto (ETM)

OBTENIR L'ETM : CODE DE LA ROUTE MOTO (pas obligatoire pour commencer la formation)

- Réviser son code en ligne grâce à notre solution d'entraînement
 - Attendre que sa demande d'inscription sur l'ANTS soit validée
 - S'inscrire à l'examen du code auprès de notre partenaire, organisme agréé OBJECTIF CODE.
- => OBTENTION DU CODE DE LA ROUTE (Valable pendant 5 ans et/ou pour 5 passages à l'examen du permis moto, après 5 échecs il faudra repasser l'ETM)

EFFECTUER SA FORMATION POUR LA CATÉGORIE CHOISIE (peut être effectuée avant le code)

- 8h minimum de cours de plateau
 - 12h minimum de cours de circulation (avoir fait les 8h de plateau avant de commencer la circulation)
 - Evaluation réussie (examen blanc) pour le plateau et la circulation
- => INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE POUR L'EXAMEN DU PLATEAU (les délais peuvent être > 1 mois en fonction de la période) puis après réussite du plateau et évaluation INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE POUR L'EXAMEN DE CIRCULATION

EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (EXAMEN PLATEAU ET CIRCULATION)

- Examen hors-circulation (plateau) : un seul parcours, 2 essais (le résultat est connu à la fin de l'épreuve)
- Examen de circulation : 40min en circulation, la note doit être > 21/27 (épreuve difficile en raison de sa longueur et de la note demandée)

=> RÉUSSITE DES EXAMENS (résultat de la circulation en ligne après 2 jours ouvrables sur <https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire/mon-compte/mon-permis-provisoire-de-4-mois>)

ATTENTION : il faudra faire votre demande de fabrication de permis sur le site ANTS pour obtenir un titre définitif